

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 70 (1944)  
**Heft:** 21

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

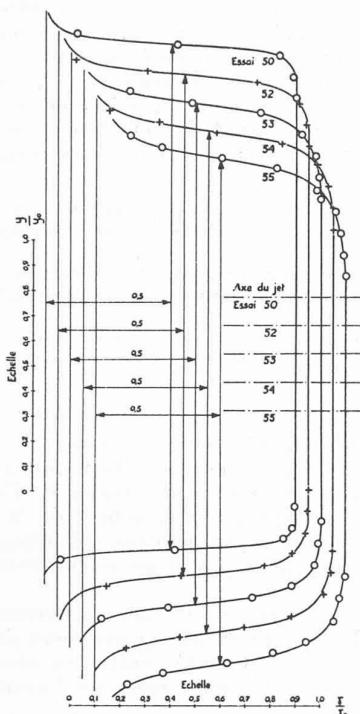


Fig. 19.

de côté des points mesurés, considérés comme peu sûrs, pour obtenir une courbe du genre parabolique. Notre souci d'éviter une interprétation hâtive, fût-elle presque évidente, et de conserver bruts tous les éléments provenant des mesures, a trouvé ici sa légitimation et sa récompense.

2<sup>o</sup> Le fait qu'à distance  $y_0$  de l'axe du jet le tube de Pitot doit mesurer une pression dynamique égale à environ la moitié de celle mesurée dans la section contractée. Or, bien que nos jets auscultés soient légèrement dissymétriques, comme tous les jets industriels, et par suite donnent dans une même section deux courbes différentes de l'abaque figure 17, on constate (fig. 18 et 19) qu'à l'abscisse  $\frac{T}{T_0} = 0,5$  cor-

respond une distance séparant les deux courbes, soit les positions du tube de Pitot, pratiquement égale à 2,0, soit un diamètre  $d_0 = 2y_0$  égal à celui du jet contracté avant dispersion.

C'est là, nous semble-t-il, deux premières justifications des hypothèses faites au paragraphe 5 quant à la constance de la vitesse  $V_1$  et au peu d'importance de la résistance de l'air, ainsi que des calculs purement théoriques qui précèdent l'introduction de la fonction expérimentale  $F(a)$ .

(A suivre.)

## LES CONGRÈS

### Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale (G. E. P.).

Le 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Association.

Zurich, 21-25 septembre 1944.

L'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale (G. E. P.) a tenu, à Zurich, le 24 septembre écoulé, sous la présidence de M. le professeur Dr C. Bæschlin, son assemblée générale qui, cette année, revêtait une importance particulière pour célébrer le 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Association. Au programme des fêtes de ce Jubilé figuraient en outre une série de conférences données par les professeurs de l'Ecole polytechnique les 21, 22 et 23 septembre et une soirée récréative.

Un très grand nombre d'ingénieurs et d'architectes<sup>1</sup> ont tenu à marquer par leur présence à ces journées leur attachement à l'E. P. F. et ont saisi l'occasion qui leur était offerte pour entrer en contact avec les professeurs de l'Ecole et prendre connaissance des derniers perfectionnements apportés à ses instituts de recherche et d'enseignement, dont plusieurs doivent, pour une part, leur création à la sollicitude que portèrent à leur «alma mater» les membres de la G. E. P.

Les conférences, présentées au programme comme devant constituer des «cours de perfectionnement», comportèrent des exposés d'une heure ou deux, touchant aux diverses disciplines allant des sciences mathématiques et physiques aux multiples applications techniques de l'art de l'ingénieur. En architecture l'accent fut mis sur les questions relatives à notre aménagement national. Par chacune de ces 88 leçons l'auditeur devait, dans la spécialité de son choix, pouvoir se rendre compte des récents progrès réalisés dans l'étude de quelques-uns des problèmes techniques les plus actuels ou se faire une idée des résultats auxquels conduit l'usage approprié de telle méthode de calcul ou tel procédé expérimental. Ce cycle d'exposés fut fort heureusement complété par des visites de laboratoires.

L'Assemblée générale, après avoir approuvé divers rapports de gestion, prit connaissance du retrait du comité de MM. G. Engi (Bâle), K. Kobelt (Berne), H. Weiss (Berne), A. Osterdag (Zurich) et de M. le professeur C. Bæschlin, président sortant de charge. Elle désigna, pour succéder à ce dernier, M. le professeur Dr F. Stüssi. Furent en outre appelés à faire partie du comité MM. R. Casella (Lugano), W. Dürsteler (Thalwil), R. Etienne (Lausanne), A. Frey-Wyssling (Zurich), K. Frey (Bâle), B. Matti (Berne), R. Moser (Zurich), A. Schnetzler (Zurich). M. le Dr C. Bæschlin et M. le conseiller fédéral K. Kobelt furent désignés comme membres d'honneur. La matinée du dimanche s'acheva par une remarquable conférence intitulée «Naturgefühl und Vaterlandsliebe», donnée par M. le professeur F. Ernst.

Au banquet prirent la parole, après les souhaits de bienvenue prononcés par le président, M. le professeur Tank, recteur de l'E. P. F., M. le conseiller fédéral Ph. Etter, chef du Département de l'intérieur dont dépend l'E. P. F., et les représentants des autorités cantonales et municipales de Zurich. M. M. Kopp, architecte, président de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, apporta le salut de cet important groupement, de l'Association des anciens

<sup>1</sup> 1300 participants aux conférences, 700 à l'assemblée et au banquet officiel.

élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, de ceux de l'Ecole des Beaux-arts de Paris et d'une série d'autres associations techniques.

Le lundi 27 septembre plus de 500 anciens élèves prirent encore part à la visite de diverses usines et chantiers.

Ces manifestations, qui remportèrent un très grand succès pleinement mérité, avaient été organisées de main de maître sous la direction du secrétaire général de l'Association, M. W. Jegher, ingénieur.

D. BRD.

## SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

### Communiqué du Comité central.

Sur la demande de divers milieux de la S. I. A. et en particulier sur la proposition du Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales, le Comité central a décidé d'étudier à fond la question de la participation des bureaux suisses d'architectes et d'ingénieurs à la reconstruction des régions dévastées. Il a résolu de diriger son action dans le cadre de celle du « Comité suisse pour la participation économique à la reconstruction européenne », comité qui groupe des personnalités influentes de l'économie publique, des banques et de l'industrie, ainsi que des représentants des autorités fédérales. Le Comité central estime qu'à la suite des expériences des travaux de reconstruction après la dernière guerre, la préférence doit incontestablement être donnée à un mouvement concerté entre les milieux intéressés. Après des tractations menées sur ces entrefaites, il a été décidé de créer un bureau d'études, qui relèvera administrativement du Comité suisse, tout en étant sous la direction d'une commission de surveillance de la S. I. A.

Le but du bureau sera :

de dresser l'inventaire et d'assurer la coordination des actions particulières qui existent déjà en vue de la reconstruction ;

d'ordonner méthodiquement la documentation fournie récemment par l'enquête de la S. I. A. pour préparer à toute éventualité les dispositions nécessaires à la participation des maisons suisses ;

d'exécuter certains travaux techniques pour préparer cette participation dans les pays intéressés, éventuellement en liaison avec les groupes étrangers d'études déjà formés en Suisse (par exemple par les internés) ;

de prendre contact dans la plus large mesure et dans le plus bref délai possible avec les instances compétentes des pays en question, où des représentants seront délégués en cas de nécessité dès que les circonstances le permettront ;

de créer des points d'appui dans ces pays, en s'assurant la collaboration d'hommes du métier suisses qui y sont déjà établis, ou d'autres techniciens étrangers qui ont fait leurs études en Suisse ou qui ont des relations particulières avec la Suisse ;

de recueillir des documents techniques, normes, prescriptions, etc., des pays en question, etc., etc.

Le financement de ce bureau d'études sera assumé par les intéressés et par la Confédération.

Les architectes et les ingénieurs propriétaires de bureaux recevront prochainement une circulaire avec un appel à la souscription des parts. On prévoit que le bureau remboursera ultérieurement ces parts suivant les résultats de son activité. Le Comité central espère que les membres qui s'intéressent à cette action lui prêteront tout leur appui.

### Communiqué du groupe professionnel des architectes pour les relations internationales.

Le Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales avait, lors de son Assemblée générale de

septembre 1943, à Genève, envisagé d'entreprendre des études en vue de préciser la part que pourrait prendre la Suisse à la reconstruction européenne (voir le communiqué du Groupe dans le *Bulletin technique* du 27 novembre 1943).

Invité par le Comité central à présenter des propositions à ce sujet, il le fit, en mars 1944, sous forme d'un exposé tendant à la constitution d'un bureau d'études chargé de diverses tâches telles que :

détermination des possibilités pratiques de notre pays en face des tâches de la reconstruction ; enquêtes sur les besoins des régions dévastées par la guerre ;

études architecturales permettant de déterminer les types d'éléments de constructions susceptibles d'être fabriqués industriellement en Suisse ;

centralisation des informations de toute provenance ; prise de contact avec les groupes chargés de l'étude du problème de la participation suisse dans son ensemble.

Des échanges de vues, sur lesquels le Comité central donne d'autre part quelques précisions, eurent alors lieu. Ils viennent d'aboutir à la décision de constituer prochainement un bureau d'études ayant son siège à Zurich et d'adresser dans cette intention un appel aux membres de la S. I. A. susceptibles de s'intéresser aux travaux à l'étranger (principalement à ceux qui ont répondu au récent questionnaire du Comité central).

La collaboration active du Groupe au bureau d'études est déjà acquise. Le Groupe encourage vivement ses membres à répondre à l'appel du Comité central en souscrivant aux parts devant assurer le financement du bureau.

*Groupe professionnel des architectes  
S. I. A. pour les relations internationales,*

Le président :  
F. GAMPERT.

Le secrétaire :  
J. P. VOUGA.

## NÉCROLOGIE

### Emmanuel Dubochet.

Récemment est décédé, après une courte maladie, une personnalité montreusienne de premier plan, M. Emmanuel Dubochet, un des directeurs de la Société romande d'électricité.

Emmanuel Dubochet, bourgeois du Châtelard-Montreux, était né à Montreux le 6 mai 1868 ; après des études primaires à Montreux, secondaires à Vevey, il suivit pendant deux ans, de 1887 à 1888, des cours de droit à l'Académie de Lausanne et fit un stage dans la banque. En 1897, il entrait au service de la Société des forces motrices de la Grande-Eau. En 1904, il fut, avec son ami Payot, qui l'a précédé de six mois dans la tombe, l'un des fondateurs de l'importante « Société romande d'électricité », qui groupait plusieurs sociétés électriques de la région et dont il a été le fondateur de pouvoirs, puis le directeur commercial, et dès 1931 un des administrateurs-délégués. Sous sa direction, la « Romande » prit une extension considérable. Il fit construire l'usine de Sembrancher, perça le tunnel du lac d'Arnon, fit construire l'immeuble de « Taulan » qui, à Clarens, abrite tous les services de la Romande ; c'est sous sa direction que fusionnèrent la Société électrique Vevey-Montreux, la société du Tramway électrique Montreux-Villeneuve ; il a été un des plus énergiques soutiens de J. Landry dans sa grande entreprise de la Dixence, et si cette importante productrice d'énergie est restée une entreprise romande et a pu surmonter les difficultés de l'entre-deux-guerres, c'est en partie à M. Dubochet qu'elle le doit.

Emmanuel Dubochet a été ainsi une des fortes personnalités de l'industrie électrique suisse ; il a été de 1911 à 1919 le président de l'Union des centrales suisses d'électricité ; il